

à vos côtés

Le journal
des locataires
d'Habitats
de Haute-Alsace

N°48 - octobre 2024



Consultez le
guide des
eco-gestes

COMMENT MAÎTRISER VOTRE BUDGET ÉNERGIE ?

Dans un contexte de crise énergétique, vous êtes nombreux à vouloir maîtriser vos dépenses énergétiques : chauffage, électricité, eau chaude,... Afin de vous aider, nous vous délivrons ci-dessous des conseils pour mieux comprendre le fonctionnement de votre chauffage et vous permettre de maîtriser voire réduire vos consommations.

Chauffage collectif

- **Votre chaufferie collective est équipée de régulateurs** (optimiseurs de relance) qui lui permettent de se mettre en route si la température de consigne de chauffe n'est pas atteinte. Le chauffage se régule en fonction de la température extérieure : plus il fait froid à l'extérieur et plus les radiateurs sont chauds. Si vos radiateurs sont froids, c'est que la température de confort est atteinte.
- **Les répartiteurs des frais de chauffage** (ou compteurs de calories si vous en disposez) sont installés sur vos radiateurs et permettent d'individualiser les frais de chauffage afin de pouvoir mesurer la consommation de votre logement : chacun paie ce qu'il consomme.
- **Les robinets thermostatiques** (si vous en disposez) : ils doivent être ouverts au maximum dans chaque pièce pour atteindre la température de confort programmée par la chaudière collective.

Chauffage individuel

- **L'entretien de votre chaudière individuelle** est compris dans vos charges. Cette prestation est assurée par Alsace Home Services une fois par an. Aussi, pensez à ouvrir votre porte au technicien : une chaudière régulièrement entretenue, c'est 8 à 12 % d'énergie consommée en moins !
- **Les robinets thermostatiques** (si vous en disposez) sont installés sur vos radiateurs. Ils permettent de chauffer chaque pièce individuellement et d'éviter de surchauffer des pièces inutilement. Pour un confort optimum à 19°C, le robinet doit être positionné sur « 3 ». Lorsque la température souhaitée est atteinte, le débit d'eau chaude qui alimente le radiateur est coupé pour garantir un maximum d'économies d'énergie.

Quel que soit votre mode de chauffage, vous pouvez agir sur votre consommation d'énergie.

Adoptez les bons éco-gestes pour réduire votre consommation de chauffage

Plus d'infos : <https://www.hha.fr/guide-ecogestes/eco-gestes-chauffage/>

Remplissez l'enquête SLS en ligne !

Comme chaque année, vous êtes invités à répondre à l'enquête sur le **Supplément de Loyer de Solidarité (SLS)**. Cette démarche est obligatoire pour tous les locataires de logements sociaux.

Nouveauté !

Pour simplifier vos démarches, nous vous proposons désormais de remplir l'enquête en ligne. **Rendez-vous sur votre espace locataire : <https://locataire.hha.fr>** ou flashez le QR code présent sur le courrier que vous avez reçu récemment !

Comment ça marche ?

Les informations sont déjà préremplies. Il vous suffit de les vérifier, compléter ou modifier si nécessaire. N'oubliez pas de joindre une copie de l'avis d'imposition 2024 (sur les revenus de 2023) pour chaque personne vivant dans le logement, même si certains membres du foyer ne payent pas d'impôts.



Attention, en cas de non-réponse **avant le vendredi 29 novembre**, des pénalités financières devront vous être appliquées.

Besoin d'aide ?

Contactez-nous par email à service.loyers@hha.fr, via votre espace locataire en ligne ou par téléphone : 03 89 22 93 67 (heures de bureau).

Des moutons pour entretenir les espaces verts !



Dans le cadre de son engagement environnemental, **Habitats de Haute-Alsace a utilisé des moutons pour entretenir les espaces verts** du quartier Béarn à Kingersheim, du 23 juin au 1^{er} septembre dernier.

Cette méthode écologique permet de préserver la biodiversité sans avoir recours à l'utilisation de produits chimiques. Ce type de tondeuse naturelle est idéal pour les résidences avec de grands espaces verts ! Une action rendue possible grâce à la ville de Kingersheim et à l'Association Sahel Vert.

Pourquoi l'assurance habitation est essentielle ?

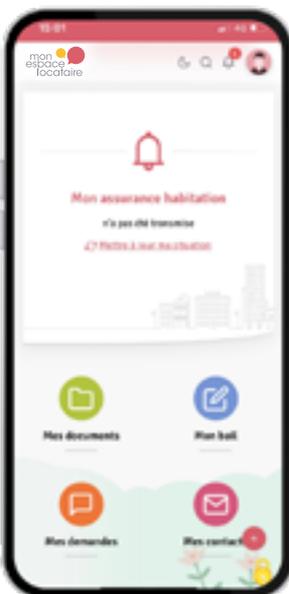
L'assurance habitation est une obligation contractuelle pour tous les locataires. Sans elle, vous engagez votre responsabilité (et ses répercussions financières) face à d'éventuels sinistres : incendie, dégât des eaux, explosion....

En tant que locataire d'Habitats de Haute-Alsace, vous avez l'obligation de vous assurer et nous transmettre chaque année votre attestation d'assurance pour vérifier que votre bien est toujours couvert. **Sans assurance, vous devrez payer les réparations et le remplacement de vos biens en cas de sinistre.**



Comment transmettre votre attestation ?

Rdv sur votre espace locataire <https://locataire.hha.fr/> ou envoyez-la par courrier à votre agence de proximité !



Comment lutter contre les moisissures ?



Ne pas aérer son logement peut amener des moisissures dans votre logement. Elles peuvent provoquer des allergies, irritations des muqueuses, infections... Pour ne pas en arriver là, découvrez quelques conseils utiles pour éviter l'apparition des moisissures et maintenir le plus sain possible votre logement.



Découvrez nos conseils anti-moisissures

